



## CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE VILLE À VIVRE

SUPPLÉMENT AU MAGAZINE D'INFORMATION  
MUNICIPALE « SUR LE PONT » / MAI-JUIN 2015

> Démarré fin 2012, le processus de concertation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a réuni habitants, élus et professionnels autour de nombreux temps de rencontres : réunion publique de lancement, rencontres-formation, balades urbaines et ateliers sectoriels. En septembre 2014, un panel international d'experts de l'aménagement et de l'urbanisme, constitué par l'INTA (association internationale de développement urbain), a séjourné dans la ville afin d'enrichir la réflexion, apporter un regard extérieur et donner une visibilité au projet pontois à l'échelle de l'agglomération. La matière première ainsi recueillie est venue enrichir le contenu du diagnostic et du PADD qui constitue la première pierre du dossier du PLU. Les enjeux et les objectifs ont été clairement identifiés et partagés fin novembre 2014 avec la population, invitée lors d'une réunion plénière à prendre connaissance du PADD qui a ensuite été débattu en conseil municipal le 18 décembre 2014.

> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole est compétente pour poursuivre l'élaboration des PLU communaux. Une convention de gestion a été signée avec les communes afin qu'elles finalisent les procédures en cours.

> Une deuxième phase de concertation s'ouvre aujourd'hui pour informer les habitants sur les avancées de la constitution du document de PLU, dont l'élaboration se poursuit sur le plan de zonage et le règlement. Les Pontois sont ainsi invités à venir se former, s'informer et s'exprimer sur le projet de PLU autour de deux formats différents : une rencontre-formation et des ateliers sectoriels.

## RENCONTRE-FORMATION MERCREDI 20 MAI À 18H À LA MAISON DE L'HABITANT

### *Le PLU continue : comment passer du projet au règlement ?*

Cette réunion publique, ouverte à tous, sera animée par des urbanistes et des spécialistes de la ville, qui, en abordant de façon pédagogique les aspects réglementaires du PLU, donneront aux habitants les outils et les clés de compréhension permettant d'aborder ce sujet complexe.

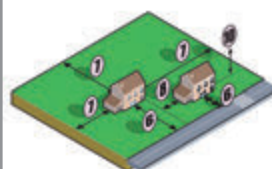
**À partir de cas pratiques, il sera proposé d'appréhender les aspects réglementaires du PLU**

Qu'est-ce qu'un plan de zonage, un règlement ? Comment construire la ville de demain en partant de la réalité des tissus urbains ? Comment traduire réglementairement les grandes orientations du PADD et les objectifs du projet de ville ? Quelles règles s'imposeront aux projets ? Quel sera leur impact sur le projet urbain, sur la construction du plan de zonage ?

**Que peut permettre le PLU en terme de renouvellement urbain, de mutation du tissu urbain, d'évolution de l'armature commerciale**

Quels effets auront les règles de hauteur, d'alignement, ou les prospectifs sur la physionomie de la ville ? Quelles seront les incidences des règles de stationnement, d'énergie dans les bâtiments, etc., sur les projets de construction ?

### BÂTIR UN NOUVEAU QUARTIER



Selon quelles règles d'implantation des constructions par rapport à l'existant (limites séparatives, hauteurs, emprise au sol...)?



Avec quelle programmation (typologie de logements, commerces, industries...)?



Quelle place pour le stationnement, les espaces verts... ?

# ATELIERS SECTORIELS

*Ces temps d'échange et de travail permettront d'aborder de façon plus précise les projets et les règles qui pourraient s'appliquer aux projets, secteur par secteur, à partir de leurs enjeux spécifiques.*

## ▶ LUNDI 1<sup>ER</sup> JUIN À 18H À LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



### Secteur Sud (centre-bourg et papeteries)

Au contact des espaces naturels du sud de la Métropole et des activités industrielles qui lui ont donné naissance, le secteur Sud est le cœur historique de la commune. Il concentre de nombreux atouts liés à son attractivité commerciale et au patrimoine qu'il recèle mais se trouve particulièrement soumis aux risques technologiques. L'atelier de ce secteur permettra d'aborder la manière d'intégrer les règles du futur PPRT dans le PLU et d'expliquer quelles contraintes et quels leviers devraient s'imposer au bâti existant (ex. : aides au confinement). Y seront également présentés les outils que le PLU propose pour protéger et conforter les activités commerciales en centre ville, mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti et assurer un développement maîtrisé du site en devenir des papeteries.

## ▶ MERCREDI 10 JUIN À 18H À LA MAISON DE L'HABITANT

Quelles orientations d'aménagement pour le site Becker ? Exemple d'OAP possible :



### Secteur Ouest

#### (Arc-en-Ciel, Iles de Mars, Olympiades, ZA des Iles)

Dans ce secteur, relativement dense de Pont de Claix, bénéficiant d'espace public important et d'une concentration d'équipements scolaires et culturels, l'espace de projet que constitue la friche Becker-Blancomme est une opportunité pour le faire évoluer. À partir de plusieurs scénarios envisageables, l'atelier permettra de montrer comment se construit une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation), et de mettre en évidence les liens à créer avec les quartiers environnants : maillage des espaces publics, liaisons entre les points de centralité du secteur, principe d'épannelage...

## ▶ JEUDI 25 JUIN À 18H À L'ÉCOLE JEAN MOULIN



### Secteur Nord (Grand Galet, Villancourt)

Cet atelier sera consacré au grand projet de la centralité Nord. L'équipe d'architecte-urbaniste qui travaille à la conception de ce projet depuis le mois de janvier, présentera le(s) scénario(s) d'aménagement du secteur en articulation étroite avec le projet d'extension de la ligne A du tramway.

Plusieurs étapes seront nécessaires pour intégrer ce projet ambitieux au PLU : du PAPA (Périmètre en Attente de Projet d'Aménagement) à la création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), ces étapes seront expliquées aux participants.

Pour toute information : Service urbanisme, tél. : 04 76 29 80 55 [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr) / [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)

Service communication ville de Pont de Claix / imprimerie grafi / Mai 2015